

Au fait

Dom Poirier

No fotos !

Colmar et son charme pittoresque attirent de nombreux touristes dans le centre historique. Au point que c'est l'une des dix destinations préférées des vacanciers asiatiques. Férus de photographie, on les croise dans les ruelles mitrillant tout ce qui bouge, et tout ce qui ne bouge pas, avec frénésie. On les voit avec leurs cannes à selfies, ou leurs appareils photo haut de gamme, scruter le moindre détail, tellement dépassant à leurs yeux. Certains prennent des photos avec l'appareil, puis, le même point de vue avec le téléphone, histoire de partager cet instant mémorable sur les réseaux sociaux en temps réel. Au cœur des méandres qui entourent la collégiale, une petite boutique de souvenirs affiche clairement l'interdiction de prendre en photo ses... cartes postales ! Quel intérêt un touriste averti aurait-il à prendre en photo une carte postale ? Pour l'envoyer par internet à ses amis ? Il n'aurait qu'à se retourner pour réaliser lui-même ce cliché avec son téléphone. Alors pourquoi ? Pour qu'on ne vole pas la recette de la choucroute dévoilée sur certaines cartes ? Elle est sur tous les bons sites internet culinaires, en 128 langues. Pour l'humour désopilant de certaines images, comme celle des ballons d'Alsace avec une vue imprenable sur une poitrine généreuse ? Non, vraiment, « ya pas photo ».

Services

DÉCHETTERIES

Ladhof à Colmar (166 rue du Ladhof), de 9 h à 18 h.
Europe à Logelbach (9, rue des Champs), 03.89.27.50.93, de 9 h à 18 h.
L'III à Horbourg-Wihr : fermé.

DÉPANNAGES

Urgence gaz : 0800.00.68.00.
Électricité : 03.89.23.99.77.
Eau : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, 03.89.22.94.50. Urgences (24 heures/24) 0820.320.332.

SENIORS

Espace Bel Âge : (14, rue Berthe-Molly), 03.89.23.23.02.
Alma Alsace : Allô maltraitance personnes âgées à Mulhouse, 03.89.43.40.80. Permanence téléphonique locale de 14 h à 17 h.

État civil

Décès

Le 7 octobre : Julien Louis Bordonne, né le 9 février 2014, Wintzenheim.

Naissances

Le 6 octobre : Pierre Fourquemin.
Le 7 : Nolan Baldy ; Tibo Christophe Alain Kuentzler ; Célestin François Burgmeier ; Sam Benbahmed ; Jade Anne Coquelle ; Brajmin Sylva ; William Charles Martin Iltis ; Théophile Clément Burgmeier.

Le 8 : Blazej Jan Krol ; Timéo Gausin ; Lina Jeanne Nicole Desmarretz ; Nino Deconinck ; Rose Marie Isabelle Ringele.

Le 9 : Noa Hett.

Mariages

Le 9 octobre : Olivier Taraud et Béatrice Claude Marie Boijard-Lafont ; Sefa Ekinci et Leandra Gomes Da Costa.

Le 10 : Cyril Pierre François Molle et Sonia Keller.

Commerce

MARCHÉS

Halle du marché couvert : de 8 h à 18 h.

BILINGUISME

Eltern Alsace fête ses 20 ans et lance le débat

L'association des parents de l'enseignement bilingue a tenu son assemblée générale régionale à Colmar samedi. L'occasion de lancer un débat autour de l'apprentissage transfrontalier, potentielle source d'emploi.

Réunis samedi au Cref à Colmar, les membres de l'association Eltern Alsace ont tenu leur assemblée générale puis participé à un débat sur l'apprentissage transfrontalier. De nombreuses personnes, accompagnées ou non de leurs enfants, ainsi que des responsables associatifs et des représentants de diverses instances ont répondu à l'invitation de l'association qui fête ses 20 ans.

Tandis que les plus jeunes trouvaient dans le hall de quoi s'amuser avec des caisses de jouets, un atelier de maquillage, du tatouage au marqueur, de l'origami, les marionnettes de la Freyburger Puppenbühne, en plus des nombreux stands associatifs défendant le bilinguisme, les adultes assistaient dès 9 h à l'assemblée générale.

Anne Wildy-Bach, vice-présidente, a fait état de l'augmentation du nombre de classes bilingues, notamment en maternelle, soit 968 classes dans 366 établissements pour 23 283 enfants. Participant à de nombreuses réunions organisées par l'éducation nationale, l'association s'est fixée comme objectif d'avoir en 2030 25 % d'élèves scolarisés en bilingue. Elle a également traité d'Eurojob, action démarrée en 2013 par le conseil général du Haut-Rhin, visant à favoriser l'emploi outre-Rhin, avec à la clé onze créations de postes.

La frontière de « l'ignorance »

Seule ombre au tableau, la situation financière : les réserves ont



En marge de l'assemblée générale et du débat, de nombreux stands défendaient le bilinguisme.

Photo L'Alsace/Jean-Louis Lichtenauer

été amputées en 2014 de 14 760 € et le seront d'autant pour l'année en cours, au vu du budget prévisionnel montrant que l'association n'a toujours pas de subvention du conseil départemental bas-rhinois.

Animé par Claude Froelicher, président d'Eltern Alsace, le débat sur le thème de l'apprentissage transfrontalier a débuté par une présentation du docteur Steffen Auer, président de la CCI de Fribourg.

Notant que dans son entreprise 80 % des jeunes ont fait un apprentissage, dont 70 % chez lui, et qu'il n'y a que 10 % de diplômés, il a regretté qu'en France l'accent soit mis sur les diplômes. Selon lui, le peu de jeunes apprentis transfrontaliers est dû à la méconnaissance de la langue, concluant par : « La seule frontière, c'est l'ignorance. »

Jacques-Pierre Gougeon, recteur de l'académie de Strasbourg, a dé-

fendu l'idée d'un « bilinguisme ouvert », débouchant sur une meilleure intégration, l'apprentissage des langues ouvrant l'esprit. Il a aussi évoqué la signature de textes permettant à des enseignants allemands de venir enseigner ici.

J.-L.L.

NAVIGUER

www.eltern-bilinguisme.org

JUSTICE

Bouteille buée et lancée

Le tribunal correctionnel de Colmar a condamné, hier, un homme de 19 ans à six mois de prison assortis d'un sursis et de 110 heures de travail d'intérêt général à effectuer dans les 18 mois. Le prévenu était jugé en comparution immédiate pour outrage et violences. Le 9 octobre, des policiers municipaux s'étaient rendus dans le quartier Saint-Antoine de Colmar, suite à une plainte de riverains. Ces derniers se disaient importunés par des groupes de jeunes.

Sur place, les agents ont fait partir un premier, puis un second groupe. Seul un individu est resté, se montrant d'emblée agressif et insultant à l'endroit des forces de l'ordre. Les policiers ont « gazé » à deux reprises le jeune homme qui a envoyé dans leur direction plusieurs projectiles dont une bouteille de vodka, qu'il avait au préalable consommée.

La bouteille n'a pas touché les

agents, qui ont déclaré avoir été atteints par les débris de verre. Le garçon a tout reconnu hier ; il a assuré néanmoins qu'il n'avait pas envoyé la bouteille sur la police, mais sur un groupe ennemi. Il a expliqué son comportement par la consommation d'une bouteille et demie de vodka, tout en affirmant ne « pas être alcoolique ».

Aline Klein, pour le parquet, a bien voulu admettre que l'alcool pouvait expliquer les faits : « Mais ce n'est pas une excuse, c'est même une circonstance aggravante pour les violences. » M^e Franceschini, pour la défense, a fait remarquer que le garçon s'était excusé et bien comporté en garde à vue. Il a souligné aussi que, sur les quatre condamnations au casier de son client, trois remontaient au temps où il était mineur. La peine a été assortie des obligations de soins et de travail.

A.W.

ASSOCIATION

Récompenses en nombre chez Colmar-Échecs



Les jeunes membres de Colmar-Échecs viennent de disputer les championnats du Haut-Rhin.

DR

Les jeunes membres de Colmar-Échecs viennent de disputer les championnats du Haut-Rhin d'échecs à Merxheim. Ils se sont distingués dans les différentes catégories et les filles ont, comme l'an dernier, porté haut les couleurs du club.

En pupilles, Lila Patalano a survolé les débats et termine championne du Haut-Rhin après cinq victoires en cinq matches. Chez les garçons, dans cette catégorie, ce fut plus difficile : Maxime Lambach termine au pied du podium après un ultime duel contre son copain de club Raphaël Gall, et Tanguy Arhan finit à la cinquième place. Tous deux se sont qualifiés pour les championnats d'Alsace, ce qui ne fut malheureusement pas le cas de Raphaël Gall et Hyppolite Sabatier qui finissent respectivement dixième et douzième.

Chez les benjamins, garçons et

filles se sont distingués : Jade Patalano et Benjamin Koch finissent vice-champion de leur catégorie après un parcours exemplaire. Enfin, en minimes, deux filles sont à l'honneur, Caroline Kern et Pauline Koch, qui terminent respectivement vice-championne et championne de cette compétition départementale.

Deux titres départementaux

En tout, deux titres départementaux reviennent au club de Colmar pour quatre podiums et sept joueurs qualifiés pour l'étape suivante, les championnats d'Alsace, qui se dérouleront en février à Mittelwihr avec, en point de mire, les qualifications pour les championnats de France. Les dirigeants du club ont félicité tous les joueurs pour leur implication dans cette compétition individuelle.

SURFER www.colmarechecs.com

Faits divers

Colmar

Sans casque sur le trottoir
Une patrouille de police a repéré un cyclomoteur circulant sur le trottoir, dimanche après-midi vers 15 h 30, sans casque et sans plaque d'immatriculation, rue de la Poudrière. Les agents ont voulu effectuer un contrôle, mais le jeune homme a pris la fuite.

Il a été interpellé avenue de Paris et placé en garde à vue. Le deux-roues s'est révélé volé en 2012. Le jeune homme, un Colmarien de 18 ans, a reconnu les faits. Il a affirmé que le cyclomoteur lui avait été donné par quelqu'un du quartier. Il a été libéré avec une convocation devant le tribunal le 12 janvier.

Assis devant la préfecture

Un homme s'est installé devant la préfecture, hier matin, assis sur un siège pliant, une couverture sur les genoux. Très rapidement, des policiers sont venus voir de quoi il s'agissait. Il n'a rien voulu expliquer de son action : « Désolé, mais c'est personnel ».

Cet homme, un Albanais, était là pour réclamer un titre de séjour. Sauf qu'il avait été condamné à Bar-le-Duc, puis libéré sous condition d'expulsion et de ne plus revenir sur le territoire français. Interdiction qu'il a, manifestement, enfreinte. Placé en garde à vue à Colmar, il devait être remis aux autorités lorraines et présenté à un juge de l'application des peines.

Chute boulevard du Champ-de-Mars

Une jeune fille de 17 ans a fait une chute, hier vers 10 h, boulevard du Champ-de-Mars, alors qu'elle circulait à deux-roues. L'accident s'est produit en face du bâtiment de la Sécurité sociale. L'adolescente a été transportée à l'hôpital Pasteur.

Départ de feu au lycée Blaise Pascal

Les pompiers de Colmar ont été appelés pour un dégagement de fumée au lycée Blaise Pascal, hier à 11 h 45. Cela se passait dans une salle de classe au deuxième étage. Vérification faite, il s'agissait d'un départ de feu au niveau d'un coffret électrique. Une équipe de Vialis, sur place également, a réglé le problème.

Accident au gymnase

Un accident s'est produit hier peu après 14 h 30 au gymnase de la Colmarienne, 4 avenue Foch. Une prof de sport âgée de 42 ans s'est fait une entorse du genou ; elle a été transportée à l'hôpital Pasteur.

Sortie de route

Un accident s'est produit, hier après-midi, rue de la Birg. Un automobiliste de 27 ans a perdu le contrôle de sa voiture sur ce chemin vicinal limité à 30 km/h. Au regard de la violence du choc, il semblerait que le chauffeur roulait beaucoup plus vite.

Imprudent mais chanceux, il n'a été que légèrement blessé et transporté à l'hôpital Pasteur.

Collision de deux voitures

Deux voitures se sont percutées, hier à 16 h 40, à l'intersection de la rue de la Soie et de la rue du Noyer. Les pompiers ont pris en charge une femme de 41 ans et un homme de 52 pour les emmener à l'hôpital Pasteur.

Chute sur le parking

Les pompiers se sont déplacés hier à 18 h 40 sur le parking du magasin Simply market, avenue d'Alsace. Une femme y aurait fait une chute à scooter.

Gunsbach

Tonneaux dans le champ

Une automobiliste de 19 ans a perdu le contrôle de sa voiture, hier vers 14 h 30, à Gunsbach alors qu'elle circulait sur le CD 417 en direction de Munster.

La voiture a fait une sortie de route et plusieurs tonneaux dans le champ. La jeune femme n'a pas été blessée, mais a été transportée à l'hôpital Pasteur pour des contrôles.

Carnet

L'ALSACE COLMAR

7 rue de la Gare
68002 Colmar Cedex.
Tél. : 09.69.32.80.31*
Fax : 03.89.29.05.43.
Fax rédaction : 03.89.23.93.78.
Site internet : www.lalsace.fr
E-mail : alsredactioncol@lalsace.fr
Service relations lecteurs : 09.69.32.80.31*
Publicité : 03.89.20.77.78.
Agence : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h. Le samedi de 8 h à 12 h.

LES URGENCES

Samu : composer le 15.
Pompiers : secours 18

(appels non urgents, Centre des sapeurs-pompiers - CSP, 03.89.30.19.00).

Commissariat de police : secours 17 (appels non urgents, 03.89.29.47.00).

Centre antipoison : Strasbourg, 03.88.37.37.37.

Médecin de garde : pour les urgences de nuit, composer le 15.

Vétérinaire de garde : 03.89.27.18.85. (répondeur 24 h/24)

LES HÔPITAUX

Urgences externes de chirurgie vasculaire : hôpitaux civils, Tél. 03.89.12.45.26.

Urgences de cardiologie : hôpital Schweitzer, 03.89.21.27.40, 24 h/24.